

Ecrit par le 5 avril 2025

Propriétaires de chiens en Vaucluse : « attention à la maladie d'Aujeszki »

La préfecture de Vaucluse alerte sur le fait que 2 chiens de race Border Collie viennent de mourir, fin avril, de la maladie d'Aujeszki. L'analyse vient d'être réalisée par le laboratoire national qui a confirmé le diagnostic. Cette maladie virale (virus de la famille des Herpesviridae) hautement contagieuse touche les suidés domestiques et sauvages (porcs et sangliers), et de façon accidentelle les carnivores et les ruminants. Elle n'est toutefois pas transmissible à l'Homme. Ces chiens ont eu un contact avec un sanglier dans le Luberon quelques jours avant l'apparition des symptômes. Ils se sont contaminés en ayant mordu l'animal.

« D'autres cas de contamination ont récemment été constatés dans la région. »

« Ces faits confirment que les sangliers du département sont pour certains porteurs de cette maladie, explique la préfecture. D'autres cas de contamination ont récemment été constatés dans la région ainsi que dans le reste de la France. »

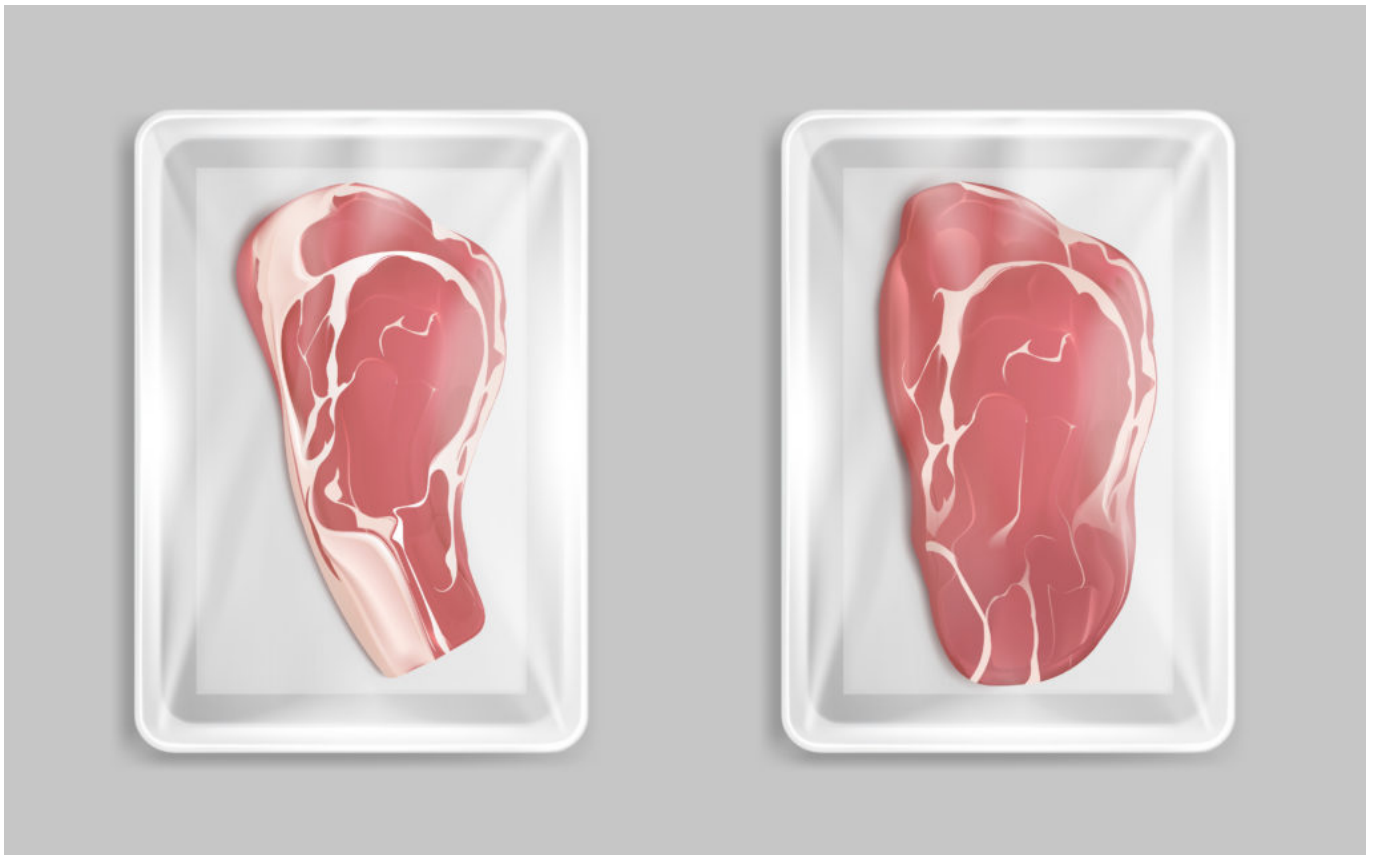
La maladie d'Aujeszki, dite 'pseudo' rage', provoque chez les carnivores une encéphalite mortelle à 100 % (comme la rage d'ailleurs). Les chiens deviennent souvent apathiques et se grattent la face jusqu'à s'infliger d'importantes lésions avant de tomber dans le coma et de mourir. Ils se contaminent en mangeant (ou en mordant) des porcs ou sangliers contaminés mais, par contre, ne peuvent pas transmettre eux-mêmes la maladie.

« Ne pas donner de viande crue de porc ou surtout de sanglier. »

En revanche, chez les porcs et sangliers aucun signe nerveux n'apparaît. On ne constate pas d'encéphalite mais éventuellement quelques avortements. Pour sa part, l'Homme n'est pas sensible à la maladie : aucune contamination n'est possible, ni par contact, ni par ingestion d'une viande issue d'un suidé malade, ou par un chien contaminé.

A ce jour, les élevages de porcs sont indemnes de cette maladie. Cependant, il est recommandé aux éleveurs de renforcer les mesures de séparation entre leurs animaux et les sangliers. Concernant les carnivores, la seule prévention consiste en l'évitement des contacts avec la faune sauvage et l'exclusion de la viande de porc ou surtout de sanglier crue dans leur alimentation.

Résultats des dépistages des 3 abattoirs de Vaucluse



Trois opérations de dépistage ont été organisées dans les abattoirs de Vaucluse par la délégation départementale de Vaucluse de l'ARS (Agence régionale de santé) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien avec la Préfecture de Vaucluse et la direction départementale de la protection des populations. Ces dépistages concernent les établissements [Ribot](#) de Lapalud, [l'abattoir du Pays d'Apt - Triquefaux](#) et [l'abattoir Gaudin](#) à Caseneuve.

Deux laboratoires du département ont été mobilisés sur site pour effectuer des tests virologiques RT-PCR : le laboratoire [Biomédival](#) de Bollène et le laboratoire [Bioaxiome](#) d'Apt.

Les opérations de prélèvement ont eu lieu entre le 19 et le 25 mai dernier et l'ensemble des travailleurs

Écrit par le 5 avril 2025

ont été testés, soit 91 personnes au total, « avec une excellente coopération et réactivité des entreprises concernées » souligne la préfecture. Au final, tous les tests réalisés sont négatifs.

Le temps des cerises

Le temps des Cerises s'est installé aux prémices de l'été -dès le 15 mai jusqu'à mi-juillet- et à l'annonce d'un soleil printanier insistant soleil aux chaleurs appuyées. Une douceur que les vergers, associés au travail exigeant des 50 producteurs, réunis en groupement depuis 1978, ont mis à profit cultivant ce fruit généreux. Sur son terroir vaclusien, la cerise des Monts de Venasque représente 800 à 1 200 tonnes de cerises (fourchette de production annuelle), production de 300 hectares de verger sur 21 communes de production ce qui n'est pas pur hasard puisque les Monts de Venasque bénéficient de 300 jours d'ensoleillement par an en moyenne. Dans ces paysages de coteaux bien exposés, sur les contreforts du Mont Ventoux et des Monts de Vaucluse, les vergers de cerisiers sont abrités du Mistral, ce vent du nord qui peut se révéler violent dans la Vallée du Rhône. Le verger est traditionnellement semi-piéton et s'oriente vers une taille longue pour les nouvelles variétés de type Folfer. Les travaux de taille s'échelonnent entre octobre et mars et le canal de Carpentras assure l'irrigation de 80% du verger.

Le diamant rouge

Le diamant rouge de Provence se décline en plusieurs variétés qui présentent des périodes de maturité successives, permettant la mise sur le marché de la cerise durant 10 semaines. Les variétés dominantes sont la Burlat, précoce et première née de la saison suivie par la Folfer, la Summit charnue et en forme de coeur et la Belge des Monts-de-Venasque plus tardive début juillet, puis, enfin, la variété Régina qui prolonge la saison durant le mois de juillet. Commercialisée dans les 24 heures qui suivent la cueillette, la cerise des Monts de Venasque se conserve 3 jours à l'air ambiant et jusqu'à 5 jours dans le bac à légumes du réfrigérateur. Malheureusement, du fait de la crise sanitaire du Covid-19, le 14^e festival de la cerise prévu en juin n'aura pas lieu.

Les chiffres

Le Vaucluse est le 1^{er} terroir français de la cerise et il est aussi le 1^{er} département français producteur de cerises destinées aux marchés du frais et de l'industrie avec un verger de 2 472 hectares et une production de 15 004 tonnes de cerises en 2016 dont 6 357 tonnes destinées à l'industrie. La Provence-Alpes Côte d'Azur est la 1^{ère} région productrice de cerises avec 2 752 ha de vergers et une production de 16 253 tonnes dont 6 453 tonnes pour l'industrie en 2016.

(Source : *Mémento Agreste paru en avril 2018 - données campagne 2016*)

Ecrit par le 5 avril 2025

La marque

La marque Cerise des Monts-de-Venasque a été créée par des producteurs de la commune de Venasque : Jean-Pierre Ruel, Francis Favier, Jean Cartoux, Régis Borel, Gilbert Ruel, Frédéric Martinez et Marc Jacques. 2019, inauguration de la sculpture Cerise des Monts-de-Venasque. 2018, 40e anniversaire du Groupement des producteurs et 20e anniversaire de la confrérie. 2006, création du Terroir de la cerise et du premier Festival de la Cerise. 1998, création de la première Confrérie de la cerise en France. 1997, création de 'Cherise', 2^e marque de cerise haut de gamme Monts-de-Venasque. 1978, création des Monts-de-Venasque, 1^{ère} marque française de cerise haut de gamme. La cerise des Mont-de-Venasque est la Summit d'un calibre minimum de 28 mm, code couleur minimum 3.

La production en région

Trois régions assurent l'essentiel de la production française de cerises, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Auvergne-Rhône-Alpes (vallée du Rhône) et l'Occitanie. Le verger de cerisiers en France représente plus de 8 000 hectares (8 153 ha en 2015). La production est de près de 40 000 tonnes dont 8200 tonnes pour la transformation en 2017. Le Provence-Alpes -Côte d'Azur est la 1^{ère} région productrice avec près de la moitié des volumes nationaux.

La route de la cerise des Monts-de-Venasque

En 2006, à l'issu d'un travail appuyé par les communes, le Conseil départemental de Vaucluse, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader +, la Confrérie de la Cerise des Monts de Venasque a créé la Route de la Cerise des Monts de Venasque. C'est ainsi qu'entre Ventoux et Luberon, une signalétique routière spécifique identifie les 21 communes de l'aire de production de la Cerise des Monts-de- Venasque, Beaumont-du-Ventoux, Bedoin, Blauvac, Caromb, Carpentras, Flassan, La Roque-sur Pernes, Le Barroux, Le Beaucet, Lioux, Malaucène, Malemort, Mazan, Méthamis, Modène, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Saint-Didier, Saint-Pierre-de-Vassols, Venasque, Villes-sur -Auzon. Les cerisiers sont en fleurs, au pied du Mont Ventoux dès le début du mois d'avril.

Face au Covid-19, Rhonéa tend la main à la filière viticole

Ecrit par le 5 avril 2025



Avec la crise sanitaire du Covid-19 qui perdure, Rhonéa renforce ses équipes 'Vignes et Vins' au sein de son collectif d'adhérents et propose son aide à l'ensemble de la filière viticole.

La crise sanitaire que traverse la France actuellement met de nombreux secteurs d'activité à l'arrêt et le monde viticole n'y échappe pas. Par solidarité envers les acteurs de la filière, Rhonéa a pris la décision de renforcer ses services et ses équipes au sein de son collectif d'adhérents et d'ouvrir son accompagnement à la filière viticole afin d'aider les domaines et les caves particulières de la région au sein des appellations couvertes par la coopérative : les crus Rasteau, Beaufort-de-Venise, Vacqueyras et Gigondas, les Côtes-du-Rhône Villages Visan et Sablet, ainsi que l'appellation Ventoux. « L'impact est majeur depuis le début de cette crise, de l'ordre de deux tiers d'activité en moins, précise Pascal Duconget, directeur général de Rhonéa. Les cafés, hôtels et restaurants sont fermés, les trois quarts des exportations sont à l'arrêt tout comme les magasins de vente directe aux particuliers. C'est une situation très difficile pour les acteurs de la filière qui subissent pour la plupart une perte de 50 à 60 % de chiffre d'affaires. »

« Tendre vers de nouveaux modèles de coopération »

Aussi, jusqu'à la fin de la période de confinement, Rhonéa met à disposition des différents syndicats

Ecrit par le 5 avril 2025

d'appellation ses données techniques et ses conseils vignobles (données météo, relevés vignobles, recommandations techniques et autres outils d'aide à la décision) et propose l'intervention de ses services techniques certifiés auprès des domaines qui en émettront le besoin. Et pour les vignerons indépendants, Rhonéa propose une prestation de mise en bouteille de leurs vins pour ceux qui n'arriveraient plus à le faire. « Il Faudra plusieurs mois voire une année entière pour que la situation revienne plus ou moins à la normale, souligne Pascal Duconget. Cette crise que nous traversons nous montre qu'il faudra peut-être tendre vers de nouveaux modèles de coopération en local, plus ouverts et flexibles. Il faudra aussi certainement revoir nos modèles de distribution. C'est une situation compliquée et inédite qui va nous demander plus d'agilité et de solidarité dans les mois et les années à venir. » Acteur régional prépondérant dans le Vaucluse et la Drôme provençale, Rhonéa rassemble 388 exploitations familiales et 2 900 hectares de vignoble pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 52 M€.

Abstention record et prime aux sortants

Le Vaucluse, victime du coronavirus, est leader de l'abstention dans toute la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un score inédit : 54,31%. Seulement 185 680 citoyens sur 406 405 inscrits se sont rendus dans leur bureau de vote... soit une chute de la participation de 22,35% par rapport à 2014. A Avignon, la socialiste Cécile Helle tire son épingle du jeu, elle sort en tête de ce 1er tour avec 34,47% des voix, devant la frontiste Anne- Sophie Rigault (21,53%) alors qu'en 2014, c'est le FN Philippe Lottiaux qui était en pôle-position avec 14 voix d'avance sur elle. Troisième, l'écologiste Jean-Pierre Cervantès (15,56%), quant au LR Michel Bissière il recueille 11,45% des suffrages, on aura donc une quadrangulaire dimanche prochain, si le second tour des élections est maintenu.

■ Le RN stagne

Autre quadrangulaire, à Orange où, pour la première fois, le maire Ligue du Sud toujours réélu au 1er tour doit repasser devant les urnes pour entamer un 5e mandat. Il a totalisé 47,56% des voix, dans un mouchoir de poche se trouvent ensuite Carole Norman (DVC) avec 14,38%, la communiste Fabienne Haloui 13,80% et le RN Xavier Magnin (13,42%), ancien chef de cabinet de Jacques Bompard puis de Joris Hébrard au Pontet. Justement, le maire sortant du Pontet est réélu dès le 1er tour avec 57,21% des bulletins en sa faveur, devant ses habituels opposants : Jean-Firmin Bardisa DVD 23,05% et Caroline Grelet-Joly (LR) 14,55%.

Comme à Avignon, à Carpentras, l'ex-fief de Marion Maréchal, un socialiste vire en tête du 1er tour, le

Ecrit par le 5 avril 2025

maire sortant Serge Andrieu (35,85%) et le général Bertrand de la Chesnais arrive en 2e position avec 30,89%. L'extrême droite qui se classe 2e également à Cavaillon : Bénédicte Auzanot (22,87%), derrière le maire sortant LR, Gérard Daudet (39,02%). Mais on pourrait là aussi assister à une quadrangulaire puisque deux autres candidats ont remporté plus de 10% de votes, Jean-Pierre Peyrard (DVD 14,99%) et le REM Benoît Mathieu (13,34%). Si Monsieur Bompard doit affronter un 2nd tour à Orange, à Bollène, Madame Marie-Claude Bompard devance de seulement 3 voix le socialiste Anthony Zilio (2011 contre 2008), c'est le communiste Daniel Barrière (10,58%) qui sera le juge de paix du second tour.

■ Maires réélus haut la main

La prime aux sortants joue à fond pour une cinquantaine de maires de Vaucluse réélus haut la main dès le 1er tour. Avec un score-fleuve pour Claude Avril à Châteauneuf-du-Pape : 83,56% ! Patrick Adrien à Valréas (76,96%), Gilles Vève à Saint-Didier (76,58%), Thierry Lagneau à Sorgues (75,56%), Philippe de Beauregard à Camaret (70,22%), Alain Ferretti à Grambois (73,13%), Christian Mounier à Cheval-Blanc (84,29%), Jean-François Lovisolo, président de l'association des maires de Vaucluse à la Tour-d'Aigues (74,62%), Joël Guin à Vedène (63,06%), Jean-François Périllhou à Vaison-la-Romaine (61,83%), Roger Pellenc à Pertuis (54,62%), Louis Driey à Piolenc (55,49%), Pierre Gonzalvez à l'Isle-sur-la-Sorgue (52,95%), Gérard Borgo à Loriol-du-Comtat (68,87%) et Christian Gros, le bâtisseur de Monteux (54,18%).

Dans des communes plus petites, les électeurs ont reconduit leur maire, Francis Fargue à Lioux, Didier Pérello à Goult, Marie-Josée Aunave à Violès, Christian Peyron à Mondragon, Gisèle Bonnelly à Roussillon. Sont en ballottage favorable la LR Dominique Santoni à Apt ou le communiste Guy Moureau à Entraigues. A Bédarrides où le docteur Christian Tort ne s'est pas représenté, on assiste au retour de Joël Sérafini (DVG) avec 39,20% des suffrages, derrière Jean Bérard (DVD) 45,86%.

■ Les surprises et la panne de LREM

Trois surprises, d'abord à Bédoin où le maire sortant, Luc Reynard n'obtient que 36,97% des suffrages face à Alain Constant (45,86%). Ensuite à Morières où le maire sortant Joël Granier finit en 3e position (24,61%), derrière le DVD Grégoire Souque (45,94%) et la divers gauche Annie Dubois (29,45%). Et, surtout, le revers cinglant du président du Conseil départemental, Maurice Chabert dans la ville où il a été maire de 1983 à 2015, Gordes. Il n'a recueilli que 24,36% des votants, face à l'ancien leader des jeunes UMP, Richard Kitaëff (75,64%) qui revient donc au pouvoir. Malgré une participation en berne,

Ecrit par le 5 avril 2025

certaines communes ont la palme du civisme : à Jonquerettes 100% des 448 voix se sont portées sur Daniel Bellegarde, à Buoux une seule abstention sur 101 inscrits, à Monieux 91,92% de participation, à Brantes 84,43% et à La Roque-Alric 78,87%.

Autre constat, la panne de la République en Marche, le parti du président Macron, qui ne totalise que 2 821 voix en Vaucluse sur 186 000 votants (soit 0,93% des inscrits).

Quand le Vaucluse tient salon à Paris

Le Salon International agricole de Paris, vitrine de l'excellence des produits du terroir vaclusien. « La preuve : 316 médailles glanées la semaine dernière au concours général 2020 », se félicite le président du Conseil départemental, Maurice Chabert. 137 d'or, 124 d'argent, 55 de bronze qui récompensent les viticulteurs, arboriculteurs, lavandiculteurs, oléiculteurs, apiculteurs ou éleveurs vaclusiens pour leur savoir-faire.

Porte de Versailles, Hall 3, dans les 70 m² du stand commun au Département et à la Chambre d'agriculture, décorés façon 'Epicerie gourmande', trônent sur les étagères les produits représentatifs de la richesse de l'agriculture vaclusienne : huiles d'olive, vins, nougats, sirops, truffes, chocolats, fruits confits, berlingots, épeautre, miels, bières artisanales, charcuteries, ratatouilles, sauces, jus de fruits et confitures.

On y trouve même du jus de grenade bio de Malaucène ('Grenaddict'), concocté par le jeune Damien Arnaud qui a reçu le label HVE (Haute valeur environnementale) des mains de Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ou encore du safran cultivé sur une parcelle de 1 200 m² à Monteux par Ludwig Hauwelle. Patiemment, il en a récolté à la main, brin par brin, 400 grammes, l'an dernier, et les vend 30€ le gramme, aussi cher que l'or « mais il suffit de quelques filaments plongés dans de l'eau tiède pour qu'ils livrent toute leur puissance, en saveur et en couleur pour un rizotto ou une bouillabaisse », explique-t-il.

Renaud Muselier a aussi profité de l'événement pour saluer les paysans : « Vous êtes de vrais chefs d'entreprise, vous créez de l'emploi, de la richesse. Cette agriculture d'exception, c'est vous qui la construisez. » Pour conforter cet axe majeur de sa politique, le président de la Région préconise une préservation du foncier agricole et des ressources en eau, une extension des

Ecrit par le 5 avril 2025

circuits courts, la vente directe des produits, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la transmission du savoir-faire paysan, le soutien au développement de l'agriculture HVE.

■ Le verger de la France

Le Vaucluse est le premier département agricole de la Région Sud avec 12 700 emplois, 5 210 exploitations, plus d'un 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel. Il est leader national pour la cerise, le raisin de table, l'essence de lavande et l'ail, deuxième pour la pomme ('Golden' et 'Granny Smith'), la poire ('Guyot'), la figue et le melon sous serre, troisième en France pour la fraise ou la pastèque. La viticulture (50 900 hectares et 1,7 million d'hectolitres) est la 1^{re} spécialisation du département avec 3 080 exploitations, soit 60% de la région (alors que la moyenne est de 32%). Dernier coup de chapeau : l'agriculture bio où le Vaucluse figure en 5^e position des départements métropolitains avec 20 900 hectares certifiés.

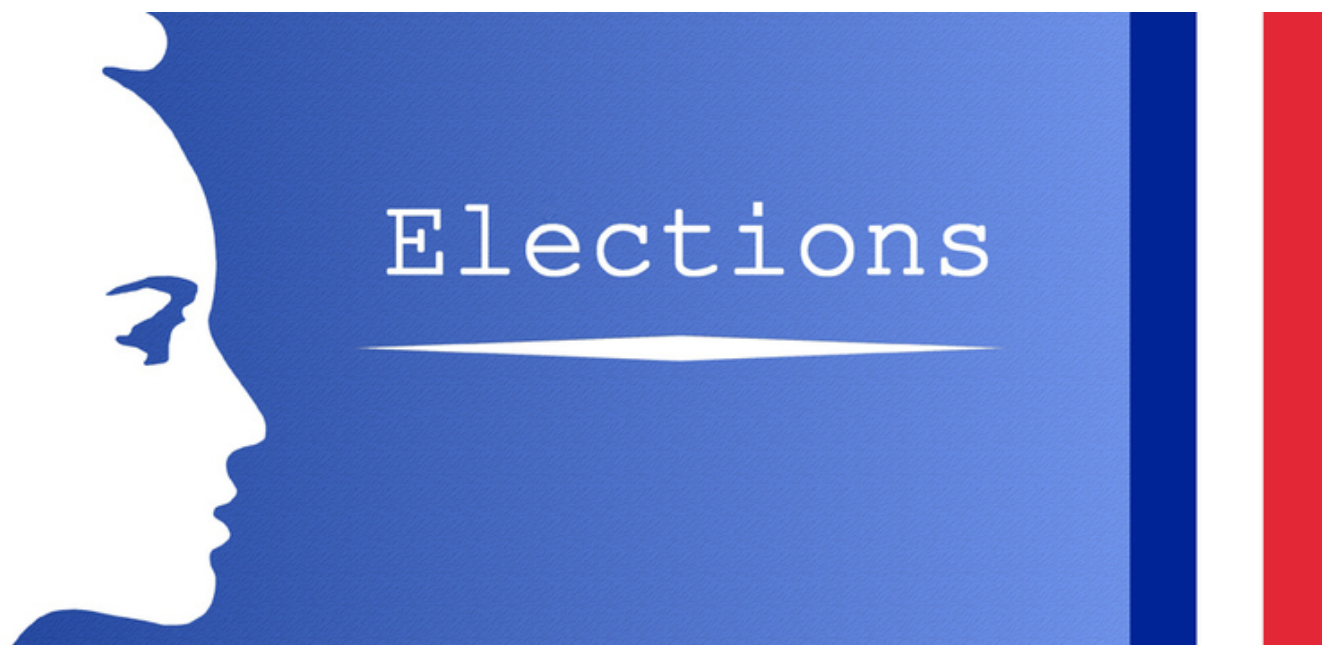
« Plus des 2/3 des exploitations bénéficient d'un signe officiel de qualité, que ce soit AOC (Appellation d'origine contrôlée) ou IGP (Identité géographique protégée), précise Gorgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture 84. Ce salon est l'occasion de mettre en lumière le travail des agriculteurs avec des cahiers des charges très stricts pour sécuriser la santé des consommateurs. Ail de Piolenc, cerise des Monts de Venasque, fraise de Carpentras, lavande du plateau de Sault, melon de Cavaillon, pomme de terre de Pertuis. »

La Région ambitionne aussi de créer une 'Baguette du Sud' face à la concurrence des chaînes industrielles et terminaux de cuisson. Elle a négocié avec les artisans-boulangers un projet de baguette '100% made in Région Sud'. Tout un réseau de coopératives céréalières et de moulins travailleront en synergie pour proposer aux consommateurs 60 millions de baguettes en 2023.

■ Plaidoyer contre 'l'agri-bashing'

Des consommateurs qui, selon un sondage cité par le sociologue de La Tour d'Aigues, Jean Viard, dans son livre 'Le sacre de la terre' (Editions de l'Aube), sont « 88% à aimer leurs paysans, mais 51% à les trouver pollueurs ». Autre paradoxe, soulevé par la géographe Sylvie Brunel dans sa dernière publication 'Pourquoi les paysans vont sauver le monde' (chez Buchet-Chastel) : « Les agriculteurs sont traités d'empoisonneurs mais, à l'orée de 2050, nous serons 10 milliards d'humains sur terre. Or, on a tendance à oublier que notre agriculture saine, contrôlée, performante et traçable préserve notre alimentation. Nous devons respecter les paysans, leur labeur, les accompagner dans la nécessaire évolution de leur métier et mieux les rémunérer pour qu'ils aient une vie digne. » Bref, un plaidoyer contre 'l'agri-bashing' comme le montrent les allées bondées du 57^e Salon international de l'agriculture à Paris.

Les listes de candidats des communes de plus de 1000 habitants dans le Vaucluse



Vous trouverez avec ce lien, l'intégralité des listes de candidats des communes de 1 000 habitants et plus du département de Vaucluse pour les élections municipales et communautaires du 15 et 22 mars 2020.

[Consultez les listes !](#)

Ecrit par le 5 avril 2025

Plus de 200 structures d'enseignement artistique

Le Vaucluse compte plus de 200 structures dispensant un enseignement artistique. C'est à Avignon, l'Isle-sur-la-Sorgue et Orange que l'on en trouve le plus grand nombre. Parmi elles, figurent 5 conservatoires labellisés par l'Etat comprenant un conservatoire à rayonnement régional qui propose les enseignements de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ce dernier, situé à Avignon et au Pontet, est associé à 8 écoles (4 en Vaucluse et 4 dans le Gard). Les autres établissements labellisés sont un conservatoire à rayonnement intercommunal à Apt et 3 conservatoires à rayonnement communal à Carpentras (musique et danse), Cavaillon (musique) et Orange (musique et art dramatique).

Par ailleurs, on dénombre aussi 9 écoles gérées par des collectivités dont 6 écoles municipales à Bédarrides, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Mondragon, Pertuis (musique) et Sorgues (musique et danse) ainsi que 2 écoles intercommunales à Lapalud et Vaison-la-Romaine (musique et danse) et 1 école départementale située au Thor (musique et danse). A cela s'ajoutent près de 200 associations pouvant être soit spécialisées dans l'enseignement d'un domaine artistique, soit des structures socio-culturelles dispensant plusieurs activités sportives ou plastiques, comme les foyers ruraux ou les MJC (Maisons des jeunes et de la culture).

Quelle baisse d'impôt pour les Vauclusiens?

Suite à la baisse du barème de l'impôt sur le revenu votée dans la loi de finances pour 2020, 17 millions de foyers fiscaux français sont concernés par cette décision du gouvernement. Par ailleurs, avec la mise en place du prélèvement à la source, cette baisse est applicable dès janvier, alors qu'elle ne l'aurait été qu'en 2021 avec l'ancien système.

En Vaucluse, **130 000 foyers sur les 140 000 imposables** du département vont bénéficier de cette baisse estimée en moyenne pour ces derniers à **299€** par ménages.